MAI 2025

#81 Depuis 1983

MAULD'INFO

Des dossiers essentiels pris à bras-le-corps !

Depuis le début de l'année, l'équipe municipale s'est attaquée à plusieurs dossiers qui concernent directement la vie des habitants. Des actions concrètes ont été engagées afin de répondre efficacement dans divers domaines, à savoir l'éducation, l'économie locale, le numérique, la sécurité… Les chantiers sont nombreux, et les élus ont décidé de ne pas attendre pour agir.

Parmi les premières urgences : la menace de la fermeture d'une classe à l'école du village :

En raison d'une baisse des effectifs que l'on espère temporaire, les services de l'Éducation Nationale envisageaient de supprimer une classe à la rentrée. Je me suis mobilisé sans attendre ; cette perspective étant inacceptable. J'ai adressé un courrier au Directeur Académique, informé M. Guillaume FLORQUIN, Député de la situation. Sollicité l'intervention de Mme Valérie LETARD, Ministre, qui a saisi Monsieur Bertrand GAUME, Préfet du Nord. La décision définitive a été rendue début février alors qu'elle devait l'être début mars, après un passage en commission.

Ces échanges constructifs ont permis de maintenir cette classe pour la rentrée scolaire 2025, essentielle à la qualité de l'accueil scolaire et à l'attractivité de notre commune. Il ne pouvait pas y avoir une fermeture de classe qui plus est l'année où la municipalité a engagé des travaux conséquents à l'école Marcel DHOT. L'école, c'est le cœur du village. Une classe en moins, c'est plus qu'un simple chiffre : c'est une organisation chamboulée, une qualité d'enseignement réduite, et une inquiétude pour l'avenir. On ne pouvait pas laisser faire ça sans réagir.

En ma qualité de Maire, j'interpelle et attire l'attention de chaque Mauldoise et Mauldois afin de permettre le maintien de la structure pour les années à venir. Aussi, nous vous invitons à inscrire vos enfants au sein de l'école du village, de promouvoir notre école.

Lors du dernier conseil d'école, j'ai précisé que c'est le travail de tous : Municipalité, équipe éducative, parents d'élèves, Mauldoises et Mauldois.

Le Maire et son équipe Municipale ne peuvent pas être les seuls responsables de la survie d'une classe !

Autre priorité : le marché local, jugé en perte de vitesse ces dernières années :

Conscient de son rôle central dans la vie économique et sociale du village, la redynamisation du marché bi mensuel, qui avait tendance à s'essouffler, s'imposait.

J'ai donc décidé de prendre les choses en main, en m'appuyant sur des bénévoles qui n'ont pas hésité à s'investir. Un travail de fond visant à renforcer sa fréquentation, à attirer de nouveaux commerçants, et fidéliser les clients a été mis en place.

Ces actions concrètes ont été réalisées en deux semaines pour rendre le marché plus attractif avec notamment la mise en valeur des producteurs locaux, des animations ponctuelles. Une communication renforcée a été mise en place.

Notre objectif est de faire du marché un rendez-vous incontournable. C'est une manière aussi de soutenir les commerçants de proximité et de renforcer les liens entre les habitants.

La carte de fidélité a été remise en action avec un tirage au sort mensuel : un panier artisanal est à gagner.

J'adresse mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont permis de transformer le marché en si peu de temps : les bénévoles, les commerçants qui nous ont fait confiance et surtout vous toutes et tous qui venez faire vos emplettes. Nous vous attendons nombreux.

Dans un autre registre, mais tout aussi essentiel : la refonte du site internet de la commune :

L'actuel portail, jugé peu intuitif et vieillissant, va laisser place à une nouvelle version plus claire, plus moderne et surtout plus accessible. Également très simple d'utilisation pour les administrateurs. Cette refonte vise à offrir aux administrés un outil moderne, accessible et intuitif, permettant un meilleur accès à l'information et aux démarches en ligne.

L'objectif est de faciliter le lien entre la mairie et les citoyens, dans un souci de transparence et d'efficacité.

Le futur site proposera une navigation simplifiée, des démarches en ligne facilitées, et une meilleure diffusion de l'information municipale. Une avancée bienvenue à l'heure où de plus en plus de services se digitalisent.

On veut que chacun puisse trouver ce qu'il cherche en quelques clics, que ce soit les horaires de la mairie, les menus de la cantine ou les comptes-rendus des conseils municipaux….

L'outil numérique doit être un vrai lien entre la mairie et les habitants.

Merci aux personnes qui se sont investies sur ce projet qui est réalisé à moindre coût, celui-ci ayant été réalisé par un étudiant en informatique et numérique dans le cadre de son stage universitaire. Le site devrait être mis en ligne dans les prochaines heures**. maulde.fr**

Sécurité : la vidéo protection à l'étude :

Enfin, la question de la vidéoprotection est aujourd'hui en réflexion. Face à des incivilités de plus en plus fréquentes et afin de sécuriser le village et certains bâtiments ou espaces publics, la municipalité étudie la mise en place d'un dispositif de caméras, tout en veillant au respect des libertés individuelles.

Des études sont en cours pour identifier les zones, mesurer les coûts, et s'assurer du respect du cadre légal. Le choix de l'entreprise venant d'être réalisé lors du dernier conseil Municipal.

Il ne s'agit pas de tout filmer, ni de créer un climat de surveillance. Il s'agit de mieux protéger et de répondre à un besoin de tranquillité exprimé par de nombreux habitants.

Pas anecdotique : la remise en service de l'éclairage public toute la nuit :

Face aux sollicitations de nombreux habitants, la municipalité a validé ma proposition de rétablir l'éclairage public durant toute la nuit.

Cette mesure fait suite aux retours d'insécurité, de manque de visibilité sur la voie publique et de confort des déplacements nocturnes. Après étude de la situation et concertation avec mes adjoints, il a été jugé opportun de réactiver l'éclairage nocturne en continu afin de répondre à vos attentes.

La commune reste néanmoins vigilante quant à la consommation énergétique et à l'impact environnemental de ce choix. Un suivi régulier sera effectué afin d'évaluer l'efficacité de cette mesure et, si nécessaire, d'y apporter des ajustements. Il est utile de préciser que cet éclairage continu aurait été nécessaire lors de l'installation de la vidéoprotection afin que celle-ci soit efficace en période nocturne. Nous remercions les habitants pour leurs remarques constructives, qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Toutes ces actions montrent une commune qui veut aller de l'avant, de manière concertée et pragmatique. Sauvegarde des services publics, soutien au commerce artisanal, transition numérique, sécurité : la municipalité affiche une feuille de route claire et ancrée dans le réel.

Nous travaillons avec une méthode : avancer pas à pas, en consultant, en écoutant, et surtout en agissant.

Derrière chaque projet, il y a une volonté simple : améliorer concrètement la vie des Mauldoises et Mauldois.

Votre Maire, J-François HOURDEAU

Ordre du jour du Conseil Municipal du 31 mars 2025

Ce compte rendu est disponible dans son intégralité en Mairie.

1. **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19/12/2024**
2. **Compte Financier Unique**

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Recettes réalisées	1 517 424.48€	732 419.17€	2 249 843.65€
	Restes à réaliser	0	0	0
Dépenses	Dépenses réalisées	237 917.72€	649 283.84€	887 201.56€
	Restes à réaliser	0	0	0
Solde des réalisations de l'exercice 2024		1 279 506.76€	83 135.33€	1 362 642.09€
Résultats antérieurs reportés -2023		-48 574.32€	425 105.00€	376 530.68€
Résultat de clôture 2024		1 230 932.44€	508 240.33€	1 739172.77€

3. **Affectation du résultat 2024**

L'excédent de la section d'investissement **en recette** à l'exercice 2025, comme suit :

- Au 001 : Solde d'exécution d'investissement positif reporté pour + 1 230 932.44 €

L'excédent de la section de fonctionnement en recette à l'exercice 2025, comme suit :

- Au 002 : Excédent antérieur reporté pour + 258 240.33 €
- Au 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés pour + 250 000.00 €

4. **Taux de la fiscalité directe**

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal de délibérer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 et propose de ne pas augmenter les taux.

5. **Budget primitif 2025**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Primitif
11	Charges à caractère général	252 732,77
12	Charges de personnel	399 000,00
14	Atténuations de produits	4 000,00
23	Virement à la section d'investissement	250 000,00
42	Op d'ordre entre section	0,00
65	Autres charges gestion courante	56 100,00
66	Charges financières	51 007,60
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
68	Provisions pour créance douteuses	2 766,96
		1 016 607,33

	RECETTES	Primitif
2	Excédent antérieur reporté	258 240,33
13	Atténuation de charges	10 000,00
42	Opération ordre entre sections	0,00
70	Produits des services	29 400,00
73	Impôts et taxes	602 305,00
74	Dotation et participations	94 162,00
75	Autres produits de gestion courante	22 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00
		1 016 607,33

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	total	RAR	primitif 2025
1	Solde d'exécution d'investissement report	0,00	0,00	0,00
20	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00
40	Opérations d'ordre secondaire	0,00	0,00	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	48 000,00	0,00	48 000,00
20	Immobilisation incorporelles	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisation corporelles	102 500,00	0,00	102 500,00
23	Immobilisation en cours	3 344 460,46	917 398,20	2 427 062,26
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00
		3 504 960,46	**917 398,20**	**2 587 562,26**

	RECETTES	Total	RAR	Primitif 2025
1	Solde d'exécution d'investissement report	1 230 932,44	0,00	1 230 932,44
21	Virement de la section de fonctionnement	250 000,00	0,00	250 000,00
40	Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotation fonds divers	294 028,02	0,00	294 028,02
13	Subventions d'investissement	1 340 000,00	0,00	1 340 000,00
16	Emprunts reçu	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation incorporelle	0,00	0,00	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	390 000,00	0	390000
		3 504 960,46	**0,00**	**3 504 960,46**

6. **Règlement de la salle des fêtes**
7. **Tarification dégradation salle des fêtes**
8. **Règlement intérieur périscolaire**
9. **Transfert de compétence réseau de chaleur ou froid**
10. **Convention RGPD**
11. **Plan de mobilité – SIMOUV**
12. **Demande de subvention vidéo protection**
13. **Demande de subvention Amendes de Police**
14. **Demande de subvention ACTes (travaux écoles)**
15. **Demande de subvention DSIL (travaux écoles)**
16. **Demande de subvention Renov+ - CAPH (travaux école)**
17. **Informations et questions diverses**

Ordre du jour du Conseil Municipal du 25 avril 2025

Ce compte rendu est disponible dans son intégralité en Mairie.

1. **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2025**
2. **Mise en place de la vidéo protection**
3. **Subventions aux associations**
4. **Tarifs location tables mange debout et nappes**

Rétrospective de janvier à mai...

Vélo route de la Scarpe...

La création de cette jonction permet dorénavant une connexion entre la voie verte déjà présente le long de la Scarpe à Mortagne du Nord et le Réseau Ravel Belge, qui a déjà son chemin de halage aménagé.

- 1km de voie verte en béton créée le long du chemin de halage (site propre)
- 1km de voie partagée grand rue (mise en place de pictogrammes vélos)

Auparavant, les Belges ne pouvaient rejoindre la vélo route de la Scarpe que par la route, Rd 68, fort passante. Désormais, la portion de route à emprunter est plus courte, le marquage y est présent et les panneaux d'ici peu.

Pour les habitants, il sera plus aisé de rejoindre le réseau cyclable belge. Ou tout simplement pour faire une petite balade le long du Canal de l'Escaut.

La Porte du Hainaut étudie en parallèle une solution permettant un site exclusif pour le cheminement de la Vélo route de la SCARPE et donc plus sécurisé.

Coté municipalité, il est envisagé de mettre quelques points de détente en y aménageant des bancs fabriqués avec des matériaux de récupération.

La vente de la ferme...

Après de nombreuses années à l'abandon, suivi de nombreux mois d'étude depuis le début de mandat afin de trouver la destination de ce bâtiment remarquable dénommé la ferme d'Haene et pour les plus âgés la ferme Cordier.

S'en sont suivis 10 mois de formalités administratives et deux reports pour des éléments manquants au dossier.

Cette fois, ça y est, la ferme n'est plus la propriété de la Mairie de Maulde mais celle de la SCI ANTO & CO.

Merci au représentant de la SCI pour sa patience dans l'attente de l'avancement de ce dossier et pour cette acquisition où je ne doute pas quant à l'issue de l'achèvement de ce projet avec une destination à une offre de location.

Vous allez contribuer à la remontée de l'effectif d'enfants scolarisés dans notre école dont le calendrier des travaux est presque identique à celui de votre rénovation.

Mauldoise, Mauldois, vous ne manquerez pas de voir rapidement ces deux rénovations avancer dans les semaines et mois à venir.

Le Maire de Maulde

.

Les abris bus...

En aout 2021, nous avons interpellé la société TRANSVILLE, concernant l'embarras des familles lié à un manque de transport scolaire de l'arrêt CHORETTE pour le collège Fernig de Mortagne du Nord qui est sur la commune de Maulde et Lecelles. La ligne a été rétablie avec un ramassage le matin et le soir à 16h et à 17h, ainsi que le mercredi un retour le midi.

Une démarche a également été entreprise en interpellant les services du SIMOUV et de TRANSVILLE afin de disposer d'abris bus digne de ce nom. Un premier abri a été installé en janvier 2024 au niveau de l'église et celui de l'arrêt le « sabotier » a été réparé, ces deux abris desservant dans le sens de montée Saint Amand vers Mortagne.

En ce début d'année, c'est au tour de l'arrêt « mairie » d'être installé et à celui à l'arrêt le garde d'être remplacé, ces deux abris desservant dans le sens de montée Mortagne vers Saint Amand.

Ces abris permettent aux personnes utilisant les transports en commun de pouvoir attendre le bus à l'abri. Certes, principalement utilisé par les scolaires allant au collège Fernig ou au Lycée Couteaux.

Le centre de loisirs...

C'est sous un soleil printanier que les enfants ont pu profiter de leur semaine de centre de loisirs de la première semaine des vacances de printemps sur le thème du cirque et magie. Nous avons accueilli 28 enfants. Tous ont participé à de nombreuses activités telles que l'initiation de cirque, tours de magies qu'ils ont eu le plaisir de présenter lors de notre marché local...

Nous remercions les prestataires extérieurs pour leurs activités comme « village en sport » qui est intervenu pour du baby-ping pour les plus petits, de l'ergomètre pour les plus grands, ainsi que la porte du Hainaut pour la prestation de cross fit qui a remporté un royal succès auprès de nos jeunes.

Nous avons clôturé la semaine avec une sortie piscine au dragon d'eau le vendredi après-midi.

Nous remercions nos animateurs pour leur superbe travail.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain centre qui aura lieu du lundi 07 au vendredi 25 juillet, avec un programme inédit concocté par une équipe d'animation au top !

Kathalyna
Directrice du centre de loisirs

La remise des diplômes aux élèves de l'école de Musique...

Ce samedi 1er février, avait lieu la remise des diplômes de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et Environs dans la salle des fêtes de Mortagne. Cette remise de diplômes marque l'aboutissement de votre passion, de votre travail et de votre persévérance, chers diplômés.
Vous avez su transformer chaque note, chaque accord et chaque mélodie en une véritable aventure musicale.
Félicitations à toutes et tous pour cette belle réussite !
Que cette remise de diplôme soit le début ou pour d'autres la poursuite d'un voyage encore plus riche en émotions et en succès.
Je terminerai mon message en remerciant très sincèrement le Directeur, Monsieur Bruno DANNA, la présidente Madame Émilie LEHEMBRE, le sous-directeur, Monsieur Florian FINET, les professeurs de musique que je ne nommerais pas afin de n'oublier personne et bien évidemment tous les musiciens de l'EIMME.
Continuez à jouer, à créer et à inspirer le monde avec votre talent.
Bravo à vous, et que la musique vous anime et accompagne toujours !
Avec toute notre admiration et nos encouragements.

Le Maire de Maulde.

Le Concours générale Agricole 2025....

Bravo à impasse de la douane et à son propriétaire Etienne DESMONS pour l'obtention du deuxième prix.

Bravo à Nathalie DUSSENNE pour avoir reçu le coup de cœur du jury.

La New Team...

Ce matin, avait lieu la présentation de l'équipe NEW TEAM et des nouveaux équipements financés grâce aux sponsors et partenaires qui permettent aux coureurs de représenter la NEW TEAM dans notre commune, le département, la région et même au niveau national pour les championnats.

Ce fut l'occasion pour M. GABEZ, le président de dresser le beau palmarès pour la saison écoulée au niveau course sur route et qui se termine pour le cyclo-cross.

Bravo à tous les coureurs et membres de la NEW TEAM pour le travail réalisé depuis la dernière présentation.

Longue vie à la NEW TEAM et bonne saison à tous.

Nettoyons la nature...

C'est devenu une tradition chaque année à Maulde. Le grand nettoyage de printemps qui a réuni de nombreuses familles dont beaucoup d'enfants, avec la présence des membres du Conseil Municipal.

Une manière de sensibiliser la jeunesse à l'environnement et surtout d'améliorer notre cadre de vie malgré les incivilités, hélas.

Merci à tous les participants répartis sur différents secteurs de la commune pour leur investissement, tout au long de cette matinée. Nous avons ramassé 15 sacs au total ! Une nouvelle session est très probable après l'été, rejoignez-nous !

Les auditions des élèves de l'école de Musique...

Chers Musiciens,

Quelle belle soirée nous avons vécue à l'occasion des auditions de l'École EIMME Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et de ses Environs !

Un grand bravo à tous les élèves et professeurs pour leurs prestations remarquables, qui ont su ravir le public et mettre en lumière tout le travail accompli cette année.

L'entracte a été l'occasion de partager un moment convivial autour d'un délicieux repas de lasagnes, suivi d'un dessert, le tout confectionné par les membres de l'association, renforçant encore davantage l'esprit de communauté.

Merci à tous les participants, aux bénévoles et aux organisateurs qui ont fait de cet événement une réussite.

Nous avons hâte de vous retrouver pour d'autres moments de partage et de culture à Maulde et dans les environs ! Bravo à toutes et tous.

La visite de Monsieur Hochart, Sénateur du Nord…

Nous avons le plaisir de recevoir une visite de courtoisie de Monsieur HOCHART, Sénateur du Nord. Cette rencontre a permis d'échanger sur les différents projets en cours et à venir de notre commune, tels que les travaux du groupe scolaire Marcel Dhot, la pose de caméras de vidéoprotection, la rénovation de l'église…

La rénovation de l'accueil de la mairie…

Chaque hiver, sont réalisés des travaux de rénovation de la mairie par le personnel communal. Après la salle des conseils, le hall d'entrée, le bureau de la DGS. Cette année, c'était au tour de l'accueil de faire peau neuve.

Un grand merci au service technique pour leur investissement et leur savoir-faire !

Le miroir a été récupéré à la Ferme et restauré par le service technique.

Infos Marché…

Le Marché a lieu sous la halle de 16h00 à 19h00 le mardi tous les quinze jours.

<u>Dates à retenir</u> :

- Mardi 20 mai ;
- Mardi 03 et 17 juin ;
- Mardi 01, 15 et 29 juillet.

Les anciens combattants…

L'assemblée générale annuelle de l'association des anciens combattants s'est tenue ce lundi 07 avril en présence de monsieur le Président cantonal, Claude CHAUSSENOT.

Après le traditionnel mot d'accueil et la minute de silence en mémoire de tous les membres disparus de la section, s'est suivi l'approbation du rapport d'activité, le bilan financier et l'élection de monsieur COPIN Ruddy au poste de Trésorier.

Le Président Florian FINET

Les commémorations du 27 avril et du 08 mai…

Nous avons à cœur de nous réunir pour célébrer les dates marquantes de l'histoire de notre nation.

C'est ainsi que ce dimanche 27 avril a eu lieu la commémoration nationale en hommage aux victimes et héros de la déportation. Un devoir de mémoire essentiel et un moment émouvant pour ne jamais oublier les victimes du nazisme.

De même, ce jeudi 08 mai, la commune a rendu hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté.

Discours et dépôts de gerbes ont marqué l'évènement d'une note émouvante.

Nous remercions par leur présence les anciens combattants, la population, les enfants, l'EIMME, les pompiers, la gendarmerie et les portes drapeaux.

Les médailles du travail…

A l'approche de la fête du Travail, la municipalité est heureuse d'avoir reçue les récipiendaires de la promotion 2025 !

M. Michel CLABAUT a reçu la médaille d'or pour 35 années de travail.

M. Antonio BORGES a reçu la médaille de vermeil pour 30 années de travail.

Mmes Véronique DUCHATEAU et Corinne DECLERCQ et Mrs Christophe BEAURY et André WADIN ont reçu la médaille d'argent pour 20 années de travail.

Félicitations à tous.

La chasse à l'œuf...

C'était la chasse aux œufs organisée par la municipalité ce lundi 21 avril !

Plus d'une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents sont venus participer, selon leur âge à différentes activités. De la simple chasse à l'œuf derrière la Mairie, au parcours aventure concocté par notre animatrice Kathalyna.

Merci à tous les participant(e)s, aux parents, aux membres du conseil Municipal présents.

Merci aux bénévoles, surtout les plus jeunes et à toutes les personnes qui ont donné un coup de main.

Un évènement qui fait du bien, du lien social et renforce l'animation de notre village.

Le grand prix de Chorette...

NEW TEAM Le 3éme prix de Chorette 2025

Nous souhaitons tout d'abord associer à cette merveilleuse journée sous un soleil resplendissant toutes les personnes de la NEW TEAM et de SPORTS ET LOISIRS qui ont contribué à cette Magnifique journée sans oublier tous les signaleurs bénévoles.

Chers bénévoles, Au nom de toute l'équipe organisatrice, je tiens à vous adresser un immense merci pour votre engagement, votre énergie et votre disponibilité lors de notre dernière course cycliste.

Votre présence a été essentielle au bon déroulement de l'événement : de la gestion des inscriptions à la sécurité sur le parcours, en passant par le ravitaillement et l'accueil des participants. Grâce à vous, les coureurs ont pu vivre une expérience à la fois sportive et conviviale, dans des conditions optimales. Votre générosité et votre implication font toute la différence. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une équipe aussi dévouée.

Remerciement à tous les participants venus nombreux honoré notre épreuve avec 370 engagées

Remerciement à Monsieur le Maire le Maire de Maulde et Monsieur le Député pour leur présence et être venu donner le différent départ.

Remerciement également Monsieur le Maire de Lecelles pour nous avoir donné l'autorisation d'empreinter les rues de Lecelles.

Merci au service technique de la commune de Maulde.

Remerciement à Monsieur Jean Legros pour nous avoir permis de stocker le matériel et d'avoir fourni le courant.

Une arrivée d'anthologie : la course à vélo se conclut dans un final haletant

Ce dimanche, les routes sinueuses de MAULDE et de Lecelles précisément rue de chorette ont été le théâtre d'une course cycliste palpitante, ponctuée d'un final d'une rare intensité. Sous un ciel partiellement dégagé et dans une ambiance électrique, les coureurs ont offert au public une arrivée digne des plus grands classiques.

Le public, massé autour de la ligne d'arrivée, ne s'y est pas trompé : il a réservé une ovation aux deux coureurs, saluant une arrivée pleine de panache et de combativité.

Encore merci à toutes et à tous et rendez-vous vous est déjà donné le 22 juin, le Prix de la Municipalité.

Le Président, André GABEZ

Bilan de la réunion « Participation citoyenne » …

La réunion a été ouverte par Jean-François HOURDEAU, Maire de Maulde, et la Lieutenante Aude PEYSSONNERIE, commandant la brigade territoriale autonome de Lecelles, qui ont rappelé l'importance de renforcer le lien entre les citoyens et les décisions locales. Ils ont souligné les dispositifs déjà en place et la volonté de la municipalité de les améliorer.

Cette réunion s'est tenue le samedi 10 mai de 9h30 à 12h et a réuni 23 Mauldois dont 7 élus municipaux. 3 voisins vigilants se sont excusés de leur absence.

De très nombreux points ont été abordés, ce sont principalement des appels à la vigilance tel que :

- Ne pas laisser ses clés à l'entrée des habitations ;
- Mettre sa carte bancaire dans un étui protégé ;
- Dans la mesure du possible, rentrer son véhicule dans la cour ou encore mieux le garage ;
- Penser à fermer son portail
- Installer un système de géo localisation de véhicule de type AIRTAG ou SMARTTAG surtout en l'absence de cour ou garage ;
- Voir à installer sur les vélos ou trottinettes….
- Bien fermer à clé les portes qui donnent sur la façade de l'habitation lorsque l'on est à l'arrière en terrasse ou pour du jardinage….

Concernant les cambriolages des habitations, ceux-ci ont principalement lieu la journée après du repérage contrairement aux vols de véhicules qui ont lieu souvent la nuit également après du repérage. Il est recommandé d'installer des caméras ou privilégier une alarme sonore.

En période d'absence pour un départ en vacances, il est recommandé de le signaler auprès de la gendarmerie ou la plateforme en ligne dans le cadre de **l'opération tranquillité vacances**. Cela permettra aux forces de l'ordre dans le cadre de leur patrouille de passer faire des contrôles.

Il est également très intéressant d'avoir recours à la domotique tel que l'allumage de la lumière à distance, l'ouverture des volets pour montrer de la vie dans le domicile. Un arrangement avec un voisin ou de la famille est encore mieux afin de surveiller le logement et relever le courrier pour éviter une lettre blanche qui dépasse plusieurs jours de la boîte à lettres qui stipule aux malfrats que le domicile est inoccupé.

Attention aux signes que l'on peut trouver sur le trottoir de votre habitation qui correspondent à des codes (**indices cambriolages sur google)**

Une vigilance également concernant les mails, SMS et appels téléphoniques qui vous indiquent :

- Qu'un colis ne rentre pas dans votre boîte à lettres ;
- Une livraison qui a échoué ;
- Une mise à jour de votre carte vitale ;
- Un conseiller qui vous informe d'un découvert bancaire ou de prélèvements suspects ;
- Une contravention non réglée et donc qui va être majorée ;
- Une incitation afin d'épargner….

Dans ces cas, surtout : **NE PAS UTILISER LE LIEN** qui permet aux malfrats d'entrer sur votre téléphone, ordinateur à votre insu.

Autre sujet, les démarcheurs qui se présentent à votre domicile, depuis l'arrêté d'interdiction de démarchage sur la commune, ils doivent avoir une autorisation délivrée par le Maire. Également une tenue et carte professionnelle.

Les participants ont pu s'exprimer sur leurs expériences, attentes et propositions.

Une prochaine réunion sera programmée au second semestre 2025, ouverte à tous.

Une réunion constructive, marquée par un engagement fort des participants. La volonté collective de renforcer la démocratie locale s'est exprimée clairement. Les cambrioleurs et malfrats travaillent en réseau, à nous, citoyens de faire de même en travaillant en réseau municipalité – forces de l'ordre et habitants qui s'appelle la PARTICIPATION CITOYENNE.

La Lieutenante Aude PEYSONNERIE et Jean-François HOURDEAU adressent leurs remerciements aux participants pour leur implication et leurs contributions.

Les travaux de l'école...

La réhabilitation et extension du groupe scolaire Marcel Dhot suit son cours.

Depuis le début des travaux, élus, architecte, maître d'œuvre et entreprises se réunissent chaque semaine, à l'occasion d'une réunion de chantier pour faire le point.

La partie gros œuvre, maçonnerie, toiture a achevé sa partie.

La construction du restaurant scolaire est achevée. Il reste la pose des menuiseries extérieures dans les jours à venir.

Pour la garderie et le bureau, les menuiseries finissent d'être posées, place maintenant à la plâtrerie.

En ce début de mois de mai, le constat est clair, les classes commencent à prendre bonne forme. En effet, les différents corps de métier qui travaillent ensemble ont permis la pose des gaines de ventilations, des arrivées électriques, des cloisons de séparation et de l'isolation en périphérie.

Également, la construction du préau en juin doit prendre place afin de relier les deux bâtiments.

Comme vous, nous sommes impatients de voir ce chantier clôturé.

Ensemble, préservons nos 4 classes de l'école Marcel Dhot…

Chers habitants, chères Mauldoises, Chers Mauldois

J'ai le plaisir de vous annoncer que la classe de l'école Marcel Dhot est sauvegardée pour la rentrée scolaire prochaine. Cette décision, fruit d'un dialogue constructif avec l'Éducation Nationale, reflète notre engagement fort pour l'avenir de nos enfants et la vitalité de notre école communale.

Cette décision est une véritable victoire pour notre commune, pour nos enfants et pour l'avenir de notre école. En ma qualité de maire, avec mes adjoints et en liaison avec notre député et notre sénateur et appui de la ministre du valenciennois Madame Valérie LETARD nous avons obtenu cet accord. Le dialogue et la mobilisation collective ont permis ce résultat.

Notre école est bien plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un pilier essentiel de notre village, un espace de vie et d'épanouissement pour nos enfants. Son maintien garantit un cadre éducatif de qualité et préserve l'attractivité de notre commune, et nous faisons tout pour la développer.

Aujourd'hui, elle est menacée par une possible fermeture de classe en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2026.

L'avenir de notre école communale est entre nos mains !

Aujourd'hui, nous faisons face à une baisse des effectifs qui pourrait entraîner la fermeture d'une classe. Pour éviter cela, nous devons impérativement atteindre un nombre suffisant d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire.

C'est pourquoi j'appelle toutes les familles concernées à inscrire leurs enfants à notre école. Afin de préserver cet établissement essentiel à la vie de notre village, aucune demande de dérogation vers une autre commune ne sera validée. Il est primordial que nos élèves restent scolarisés ici pour garantir le maintien de nos classes et des conditions d'apprentissage optimales.

Choisir notre école, c'est :

- Offrir à vos enfants un cadre d'apprentissage de proximité à taille humaine, bienveillant et adapté à leurs besoins
- Préserver la dynamique et l'attractivité de notre village.
- Maintenir un service public de proximité essentiel au dynamisme et à l'attractivité de notre commune et à la vie locale.
- Assurer la pérennité de notre école et éviter des regroupements forcés dans les années à venir.

Face à cette situation, vos élus sont pleinement mobilisés et mettent en place plusieurs actions concrètes :

- Rénovation et extension de l'école ;
- Taxation des logements vacants : pour inciter à leur vente ou leur mise en location et ainsi attirer de nouvelles familles dans notre commune ;
- Réflexion concernant la création d'un accueil pour les jeunes enfants : un service essentiel pour faciliter l'installation des familles et accompagner la petite enfance ;
- Diversification de l'offre d'accueil des enfants non scolarisables en suscitant des vocations d'assistante maternelle agréée.
- **Aucune dérogation pour une scolarisation hors commune ne sera accordée** : pour assurer le maintien des effectifs et éviter la fermeture d'une classe.

Nous avons tous un rôle à jouer dans cette mobilisation. Chaque inscription compte ! Si vous êtes concernés ou connaissez des familles susceptibles d'inscrire leurs enfants à notre école, encouragez-les à le faire dès maintenant.

L'éducation est au cœur de nos priorités, et chaque inscription compte pour maintenir cette richesse qu'est notre école.

Afin de pérenniser cette dynamique, les inscriptions pour la rentrée scolaire sont désormais ouvertes en mairie et auprès de la direction de l'école. Nous sommes à votre disposition pour toute question ou accompagnement dans cette démarche. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information. Ensemble, nous pouvons garantir l'avenir de notre école et assurer un cadre éducatif de qualité à nos enfants.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation pour défendre notre école et garantir un enseignement de qualité à nos enfants. **C'est l'affaire de tous !**

Je terminerai en remerciant chaleureusement tous ceux qui se sont engagés dans cette démarche, ainsi que les autorités académiques qui ont su écouter nos arguments. Nous devons maintenant continuer à œuvrer ensemble pour offrir les meilleures conditions possibles aux élèves et aux enseignants.

Restons mobilisés et unis pour l'avenir de notre école et de notre commune.

Comptant sur votre engagement, je reste à votre disposition.

Jean-François HOURDEAU, Maire

Stationnement et circulation piétonne : des trottoirs pour marcher, pas pour se garer !

La commune rappelle que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit, sauf indication contraire, comme dans de nombreux villages, il est toléré. Ce type de stationnement gêne fortement la circulation des piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussette, les enfants ou encore les personnes âgées et surtout, peut les mettre en danger.

Afin de favoriser une circulation piétonne fluide et sécurisée, la municipalité va entreprendre un nouveau traçage au sol :

- Pour mieux délimiter les espaces réservés aux piétons
- Pour clarifier les zones de stationnement autorisées
- Et pour améliorer la lisibilité des cheminements urbains

Il sera alors toléré de se stationner du côté de la chaussée qui ne sera pas réservé aux piétons ou éventuellement où le stationnement permettra le passage des piétons et le stationnement (à de rares endroits)

Il est demandé aux habitants qui disposent d'une cour de rentrer leur véhicule afin de libérer des espaces de stationnement et surtout de ne pas stationner aux endroits gênants. (Sorties de propriété et ou garages)

<u>Pour rappel</u> :

Le trottoir est un espace réservé à la circulation piétonne.

Stationner dessus, même partiellement, constitue une infraction passible d'une amende.

Des contrôles peuvent être réalisés par les services compétents.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces aménagements et contribuer à une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de l'espace public.

En respectant les règles, nous contribuons à une commune plus sûre, plus accessible et plus agréable pour tous.

Respectons les règles, protégeons nos piétons.

Jean-François HOURDEAU, Maire

Bruit, Respect du Voisinage et Information entre Voisins…

Chères habitantes, chers habitants,

Le bien vivre ensemble repose sur des règles simples, fondées sur le respect mutuel. Le bruit, m e à la tranquillité des autres, notamment lorsqu'il est récurrent ou à des heures inappropriées.

1. Le respect du voisinage passe par l'écoute et la courtoisie.

Qu'il s'agisse de travaux, de fêtes ou d'activités du quotidien, il est essentiel d'anticiper les éventuelles nuisances sonores et de prévenir vos voisins. Une simple information ou un mot dans la boîte aux lettres peut suffire à éviter l'incompréhension ou la tension.

2. Nuisances sonores diurnes et nocturnes :

Toute personne, particulier ou professionnel, est tenue de veiller à ne pas troubler la tranquillité du voisinage par des bruits excessifs, qu'ils soient émis par des appareils, des véhicules, des animaux ou des comportements.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient propres à causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces activités entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'urgence caractérisée. (Art 3 de l'arrêté préfectoral)

3. Horaires autorisés pour les travaux bruyants :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore (tondeuse, perceuse, scie, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 7h à 20h ;
- Le samedi : de 9h à 19h ;
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

4. Animaux vigilance face aux nuisances répétées.

Les aboiements persistants de chiens peuvent troubler la quiétude. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les aboiements prolongés ou répétitifs, particulièrement la nuit. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire d'y remédier.

5. Manifestations festives : prévenir, c'est respecter.

Les manifestations privées (fêtes, anniversaires, etc.) doivent se faire dans le respect du voisinage. Si vous organisez une fête ou un rassemblement, merci de prévenir vos voisins au préalable. Cela permet à chacun de s'organiser et évite les tensions. **Après 22h, il est demandé de baisser le volume sonore pour éviter toute gêne.**

6. En cas de gêne : privilégions le dialogue.

Avant toute démarche officielle, la municipalité encourage les voisins à discuter calmement en cas de gêne ou d'incompréhension.

6. Sanctions :

Toute infraction à ces règles peut faire l'objet de sanctions conformément au Code de la santé publique (article R1336-5 et suivants) ou d'une verbalisation par les forces de l'ordre.

Notre commune est un lieu de vie partagé, où chacun contribue à l'ambiance générale. Merci à toutes et à tous pour votre respect et votre civisme.

La municipalité remercie chacun pour sa vigilance et sa contribution à une vie en commun harmonieuse.

Les numéros d'appel d'urgence…

Le transport sur réservation en toute simplicité…

Le flexTAD

Ce service de transport sur réservation va transformer votre expérience de notre réseau en vous offrant la possibilité de profiter de 8 zones de transport à la demande couvrant un ensemble de 67 communes.

Comment ça marche ?
flexTAD simplifie vos déplacements en vous permettant de vous rendre d'un arrêt à un autre au sein de votre zone ou vers un point de connexion défini, que ce soit un centre de soins, un centre commercial ou un point d'accès au réseau structurant (Tramway / TER / Lianes).

Facilitez vos déplacements
Ce service est disponible du lundi au samedi, de 6h30 à 20h30 sauf les jours fériés. Il vous offre ainsi une grande liberté de déplacement, même en fin de journée, et peut s'emprunter avec tous les titres de transport Transvilles. Pour bénéficier de ce service, réserver votre trajet au moins 30 minutes avant l'heure de départ souhaitée et jusqu'à 3 semaines avant votre trajet.

Comment réserver votre trajet ?
Plusieurs options s'offrent à vous :

Par téléphone : Appelez le 03 27 14 52 52 du lundi au samedi de 8h à 20h.

Via l'application flex By Transvilles : Télécharger l'application Iphone ou Télécharger l'application Android ou l' Application sur ordinateur

Information et accueil : Il est possible d'obtenir des informations sur les services flexTAD et flexPRO : - Dans les agences commerciales Transvilles de Valenciennes (place du Hainaut) et Denain (avenue Villars), - Par téléphone au 03 27 14 52 52 (de 8h à 20h du lundi au samedi, hors jours fériés), - Sur le site internet www.transvilles.com.

Caractérisation collecte sélective des déchets…

Une caractérisation des emballages de la collecte sélective a été effectuée le 24 janvier 2025 sur les déchets provenant du circuit de collecte de la commune.

Les résultats sont excellents car le taux de refus de tri était de 8.1%.

Au nom du président du SIAVED, et en mon nom, nous tenons à vous féliciter pour votre excellent geste de tri et surtout à ne pas relâcher les efforts.

J-François HOURDEAU

SIAVED

RAPPORT DE CARACTERISATION

N° CARACTERISATION	DATE	CIRCUIT DE COLLECTE	TERRITOIRE
CARA456	24/01/2025	MAULDE-THUN SAINT AMAND	CAPH

MATIERES	% TOTAL	REPARTITION PAR TYPE DE DECHETS	%
METAL	3,75%	ACIER	2,54%
		ALUMINIUM	1,21%
PAPIER/CARTON	63,12%	PAPIER/CARTON (EMR)	39,66%
		JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES (JRM)	7,98%
		BRIQUES ALIMENTAIRES (ELA)	2,06%
		AUTRES PAPIERS/CARTONS (GDM)	13,42%
PLASTIQUES	25,03%	PLASTIQUE EN MELANGE (MIX)	9,07%
		PLASTIQUE SOUPLE (PELD)	7,50%
		PLASTIQUE CLAIR (PET CLAIR)	8,46%
INDESIRABLES	8,10%	MOUCHOIRS, COUCHES, LINGETTES, ORDURES MENAGERES, RESTES ALIMENTAIRES, OBJETS,JOUETS, VÊTEMENTS, DECHETS ELECTRIQUES, FERRAILLE, BOIS	8,10%

REPARTITION PAR MATIERE

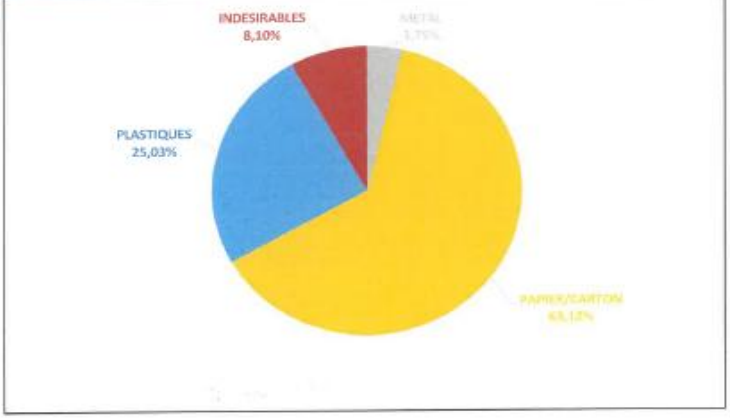

Infos tarifs…

Suite à l'acquisition de 20 tables **mange debout** et de 20 **nappes**, la commune vous propose de les louer aux tarifs suivants :

- Table mange debout : **2.00 €**
- Nappe : **2.00 €**
- Livraison : **20 €**
  (Tarif non facturé en cas de retrait en Mairie)
- En cas de dégradation ou non nettoyée : **50 € la table et 10€ la nappe**
- **Locations de tables et chaises toujours d'actualité.**

Bus de l'Entreprenariat...

Lors du dernier bureau communautaire, en date du 12 mai, il a été délibéré dans le cadre du projet de territoire de rattraper les retards de développement et agir où un accompagnement équitable est nécessaire. Une expérimentation du Bus de l'Entreprenariat dans les territoires ruraux avec BGE Hauts de France.

C'est dans le cadre de cette réponse à des enjeux majeurs que vient s'inscrire l'action Bus de l'Entrepreneuriat.

Le but de cette action est de favoriser la prise d'initiatives entrepreneuriales des habitants des communes hors Politique de la Ville de La Porte du Hainaut grâce à une démarche de proximité.
Cette action permettra à La Porte du Hainaut :

- De s'assurer que l'offre de l'entrepreneuriat est connue ;
- D'augmenter le nombre d'entrepreneurs en proposant un accueil de proximité aux porteurs de projet ;
- D'accompagner la création et le développement de structures à impact sur le territoire ;
- D'agir sur les facteurs de précarisation des habitants des territoires ruraux.

Les habitants seront accueillis en entretiens individuels au sein d'un Bus aménagé par une équipe de professionnels composée de conseillers spécialisés en création d'entreprise et de partenaires de l'écosystème entrepreneurial tels que le CLAP, Nord Actif, Maillage, Phare. Les médiateurs numériques de La Porte du Hainaut seront associés afin de permettre une information et un repérage complémentaire des usages numériques des participants.
Les visiteurs bénéficieront d'un premier diagnostic de leur projet et d'une présentation des services offerts en matière d'appui de leur projet. Les entrepreneurs, porteurs de projet ou d'idée, pourront être orientés, selon les besoins repérés, vers les différents opérateurs du territoire en termes d'entrepreneuriat ou d'emploi (formation, mission locale, France Travail, Service Insertion Emploi et service Economique de La Porte du Hainaut…).
BGE Hauts-de-France poursuivra son action d'orientation du public accueilli, de conseil et de formation auprès des porteurs de projets repérés pour favoriser la création d'entreprises et participer au développement des territoires.
Pour une meilleure identification par les habitants, l'extérieur du Bus de l'Entrepreneuriat sera mis aux couleurs du territoire grâce à une signalétique spécifique reprenant le logo de La Porte du Hainaut.
L'Action se déroulera entre juin et décembre 2025 pour un passage d'une durée de 2 semaines consécutives réparties sur 10 communes identifiées. **La commune de Maulde étant dans ce dispositif.**
Le Bus de l'Entrepreneuriat s'adresse à toute personne souhaitant mettre en œuvre un projet entrepreneurial, sur le territoire de La Porte du Hainaut, porteur de projet et/ou chef d'entreprise, quel que soit son statut, son projet de création d'entreprise, son âge ou sa formation initiale.

Aux habitants ayant ce genre de projet d'entreprenariat, anticipez afin de vous déplacer avec un projet qui a été anticipé et donc réfléchi en amont du passage du bus.

Cérémonie des Noces d'Or ou de Diamant...

Vous fêtez en 2025 vos noces d'Or ou de Diamant, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour organiser votre cérémonie.
Pour compléter le dossier, merci de vous munir de votre livret de famille et d'une attestation de domicile de moins de 3 mois.

Associations, artisans, auto-entrepreneurs, entrepreneurs…

Faites connaître votre activité auprès des habitants dans le journal municipal Mauld'info ou sur le site Internet de la commune !

Vous êtes association, auto-entrepreneur, artisan ou entrepreneur local ?

Profitez du prochain numéro Mauld'info pour faire parler de vous !

Pourquoi participer ?

C'est une opportunité idéale pour :

- ✓ Présenter votre activité ou vos services ;
- ✓ Annoncer un événement, une nouveauté ou une ouverture ;
- ✓ Mettre en avant vos actions et votre engagement local.

Qui peut publier ?

- ✓ Les associations qui souhaitent informer ou mobiliser ;
- ✓ Les auto-entrepreneurs qui veulent se faire connaître ;
- ✓ Les artisans et commerçants qui souhaitent valoriser leur savoir-faire ;
- ✓ Les entreprises qui participent à la dynamique de notre territoire.

Modalités :

- ✓ Envoyez-nous une annonce ou présentation courte (présentation, coordonnées, services proposés, événements à venir…) ;
- ✓ Visuel possible (logo, photo)
- ✓ Prochaines parutions : septembre puis janvier 2026 ;
- ✓ Mauldcommunication@gmail.com ou accueil@mairie-maulde.fr

Valorisez votre présence locale dans un support lu par tous les habitants !

Pensez à nous donner les éléments de mise à jour du site internet de la mairie

C'est l'occasion idéale de mettre en lumière vos activités, vos projets ou vos services auprès des habitants !

C'est simple, gratuit, et cela permet de renforcer le lien local entre habitants et acteurs du territoire.

N'hésitez pas à partager cette information autour de vous !

Ensemble, faisons bouger les choses !

Fête des voisins…

Nous tenons à vous rappeler qu'il est encore possible de répondre afin de participer à la fête des voisins.

Au vu des réponses collectées à ce jour, nous allons privilégier un seul site qui sera au centre du village, sous la halle.

Nous attendons votre inscription, venez passer un bon moment, de convivialité et de connaissance le 21 juin à partir de 19h.

Un point sera fait prochainement afin d'informer les participants sur l'organisation de ce moment.

Calendrier des jours de collectes…

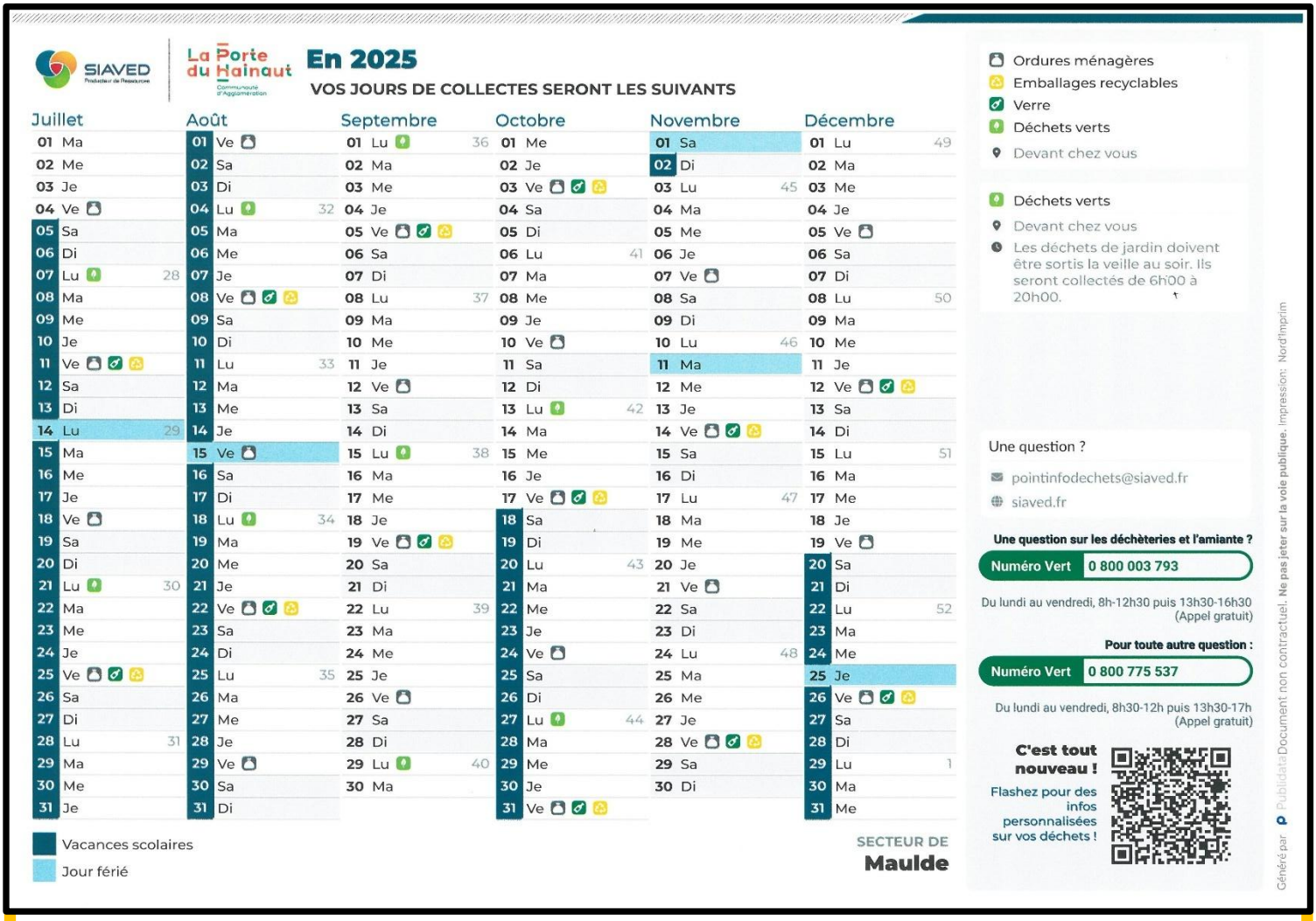

SIAVED — Producteur de Ressources

La Porte du Hainaut — Communauté d'Agglomération

En 2025

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 Ma	01 Ve	01 Lu 36	01 Me	01 Sa	01 Lu 49
02 Me	02 Sa	02 Ma	02 Je	02 Di	02 Ma
03 Je	03 Di	03 Me	03 Ve	03 Lu 45	03 Me
04 Ve	04 Lu 32	04 Je	04 Sa	04 Ma	04 Je
05 Sa	05 Ma	05 Ve	05 Di	05 Me	05 Ve
06 Di	06 Me	06 Sa	06 Lu 41	06 Je	06 Sa
07 Lu 28	07 Je	07 Di	07 Ma	07 Ve	07 Di
08 Ma	08 Ve	08 Lu 37	08 Me	08 Sa	08 Lu 50
09 Me	09 Sa	09 Ma	09 Je	09 Di	09 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu 46	10 Me
11 Ve	11 Lu 33	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu 42	13 Je	13 Sa
14 Lu 29	14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Lu 38	15 Me	15 Sa	15 Lu 51
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu 47	17 Me
18 Ve	18 Lu 34	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu 43	20 Je	20 Sa
21 Lu 30	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu 39	22 Me	22 Sa	22 Lu 52
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu 48	24 Me
25 Ve	25 Lu 35	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu 44	27 Je	27 Sa
28 Lu 31	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu 40	29 Me	29 Sa	29 Lu 1
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di		31 Ve		31 Me

Vacances scolaires

Jour férié

SECTEUR DE **Maulde**

Ordures ménagères
Emballages recyclables
Verre
Déchets verts
Devant chez vous

Déchets verts
Devant chez vous
Les déchets de jardin doivent être sortis la veille au soir. Ils seront collectés de 6h00 à 20h00.

Une question ?
pointinfodechets@siaved.fr
siaved.fr

Une question sur les déchèteries et l'amiante ?
Numéro Vert 0 800 003 793
Du lundi au vendredi, 8h-12h30 puis 13h30-16h30 (Appel gratuit)

Pour toute autre question :
Numéro Vert 0 800 775 537
Du lundi au vendredi, 8h30-12h puis 13h30-17h (Appel gratuit)

C'est tout nouveau !
Flashez pour des infos personnalisées sur vos déchets !

Généré par Publidata. Document non contractuel. **Ne pas jeter sur la voie publique.** Impression: Nordimprim

Calendrier des festivités à venir…

Juin

- Vendredi 13 juin : Fête de l'école sous la halle ;
- Samedi 21 juin : Fête des voisins sous la halle ;
- Dimanche 22 juin : Course cycliste prix de la Municipalité organisée par l'association Sports et Loisirs ;
- Dimanche 22 juin : Concert de la ducasse sous la halle avec la participation de l'EIMME et le Brass Band de Oignies ;
- Vendredi 27 et samedi 28 juin : Afterwork Bohème et Hippie Chic organisé par Mauldvoix.

Juillet

- Lundi 14 juillet : Fête nationale à 10h00 ;
- Dimanche 20 juillet : Fête du club ARL ;
- Vendredi 25 juillet : Fête du centre de loisirs sous la halle.

Août

- Samedi 23 aout : Brocante organisée par l'association Sport et loisirs.

Septembre

- Samedi 06 et dimanche 07 septembre : Fête du village : ducasse, concert, carnaval, bal populaire, feu d'artifice, … ;
- Dimanche 14 septembre : Trail organisé par l'association Sportive Daniel Bouchez ;
- Dimanche 28 septembre : Course cycliste prix Lucien VASTESAGER organisée par l'association Sports et Loisirs.

Octobre

- Dimanche 05 octobre : Repas des ainés.
- Vendredi 17 octobre : AFTERWORK organisé par Mauldvoix ;
- Dimanche 19 octobre : Concert d'automne de la Municipalité.